MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0756 6409

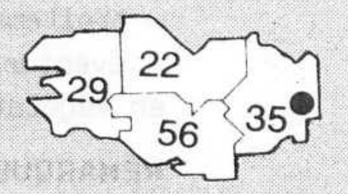
DLP 12-5-86050937

Avertissements agricoles (R)

BRETAGNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, 35000 RENNES ☎ (99) 36 01 74



Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

BULLETIN N° 126 - 18 AVRIL 1986

- Mildiou du pois : Traitez les semences
- Mouche de la carotte
- Protégez les porte-graines de choux-fleurs
- Cultures de serre : Intervenez dès l'apparition d'insectes et maladies
- Fraisiers : Guettez acariens et pucerons

MILDIOU DU POIS

Il n'existe pas actuellement de produit vraiment efficace pour lutter contre le mildiou du pois en végétation.

Par contre le traitement des semences est vivement conseillé car il permet de protéger la culture pendant environ 1 mois et demi après la levée.

Les produits suivants sont homologués contre cette maladie en traitement de semence et ont une bonne efficacité :

- Métalaxyl : Apron 35, à la dose de 0,200 kg par quintal
- Ofurace + Folpel : Vamin, Caltan, à la dose de 1 l par quintal
- Oxadixyl + Mancozèbe + Cymoxanil : Pulsan, à 0,625 kg par quintal

MOUCHE DE LA CAROTTE

Dans notre région, deux périodes importantes de vol des adultes se succèdent habituellement du 15 mai à mi-juin et du 15 septembre au 15 octobre. Une génération d'été est parfois observée du 15 juillet au 15 août.

Les oeufs pondus par ces mouches donnent naissance à des larves brillantes, jaunes, de 7 à 8 mm. Les dégâts occasionnés par ces dernières sont constatés environ trois semaines après le début du vol.

Les mouches déposent leurs oeufs principalement dans les 5 à 10 cm de part et d'autre du collet de la plante, ce qui explique l'intérêt d'une localisation du produit insecticide sur une bande plus large que le rang proprement dit de carottes.

La lutte contre la mouche de la carotte revêt un caractère préventif.

P. 37

.../...

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. 145 F
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DDA - Prot. Végét.

Deux possibilités se présentent :

- traitement du sol au semis
- éventuellement des traitements complémentaires en végétation aux époques de vols.

REMARQUE : Pour les carottes d'hiver, dans les zones à "risques", il est recommandé de retarder, si c'est possible, les semis jusqu'au 15 juin, ce qui permet d'éviter les dégâts dus au 1er vol.

1 - Traitement du sol au semis

Epandage d'insecticide microgranulé avant le semis.

Produits homologués

Matières actives	Doses (g/ha)	Spécialités commerciales	Doses/ha	Utilisation	
				en plein	en localisé
bromophos éthyl	5 400	Nexagan EC 40 Nexagan MG 5	15 l 120 kg	X X	
chlorfenvinphos	5 400	Birlane CE 40 Birlane G 10 S	12,5 l 50 kg	X X	
carbofuran	1 000	Curater	20 kg		X
diazinon	8 000	Basudine 10 G Umuter D	80 kg 160 kg	X X	
dichlofenthion	6 000	Tri VC granulés	120 kg	X	
diéthion	6 000	Rhodocide	12 l	X	
fonofos	2 000	Dyfonate 5 G	40 kg	x	
trichloronate	2 500	Phytosol Phytosol 5 Phytosol 50	100 kg 50 kg 5 l	X X X	
chlorfenvinphos + parathion	500+ 500 5000+5000	nombreuses		X	X

Cette désinfection du sol assure une protection pendant 2 mois à 2 mois et demi.

Pour une application des granulés en localisation, il est indispensable de réduire les doses figurant au tableau ci-dessus pour les ramener à la surface effectivement traitée.

2 - Traitements en végétation

Certains types de cultures de carottes font appel à ces traitements. Les résultats sont aléatoires en traitement d'automne.

Pour obtenir une efficacité maximale tout en diminuant les risques de présence de résidus

résidus, il importe de bien suivre les conseils suivants :

- utiliser de 1 000 à 1 500 litres de bouillie à l'ha pour que le produit descende jusqu'au sol
- ne pas employer le même produit qu'au semis pour éviter un effet d'accumulation dans la carotte.

Produits homologués

- chlorfenvinphos (Birlane) : 50 g/hl
- diéthion (Rhodocide) : 50 g./hl

.../...

PORTE-GRAINES DE CHOUX-FLEURS

La lutte contre l'**Alternaria**, principale maladie du chou-fleur, passe par la production de semences saines.

Le traitement des porte-graines peut être réalisé alternativement avec Peltar (400 g/hl) ou Rovral (150 g/hl) + Dithane (300 g/hl) et renouvelé environ toutes les trois semaines. N'utilisez pas de mouillant avec Rovral.

Ces spécialités sont également efficaces sur Botrytis et Mycosphaerella.

TOMATE

CULTURES PRECOCES : Malgré l'importance du travail à cette époque, ne négligez pas l'état sanitaire. Un mauvais suivi actuel peut compromettre la qualité de la fin de culture ainsi que celle de la culture d'automne.

- Lutte chimique

Poursuivez les programmes de traitement tels que vous les avez commencés.

Attention aux délais d'emploi, car la récolte débute.

- Lutte biologique

Vérifiez les taux de contamination des différents insectes. Surveillez les ravageurs secondaires qui pourraient apparaître : Puceron, Cicadelle, Thrips, Noctuelles.

Remarque : Quelques maraîchers sont parfois tentés en début de récolte de moins aérer les serres pour gagner en précocité.

C'est une erreur, car des maladies comme le botrytis ou la cladosporiose sont alors favorisées.

CULTURES TARDIVES : Commencez dès maintenant les programmes de protection sanitaire, soit chimique, soit biologique. Nous sommes à une saison où les insectes commencent à se déplacer, il convient donc d'être vigilant.

CONCOMBRE

. Surveillez les attaques d'**acariens**. Au mois d'avril on assiste parfois à de véritables invasions.

Pour les maraîchers en lutte biologique avec Phytoséiulus persimilis, il est nécessaire de vérifier, après apport, la bonne répartition dans la serre de ce prédateur. 10 à 15 jours après l'apport, il est souhaitable de voir si l'éclosion de la première génération se fait normalement.

Une hygrométrie avoisinant 80 % favorisera Phytoseiulus au détriment des acariens.

. Les premiers **thrips** ont été observés, il faut redoubler de vigilance.

FRAISIERS

Attention aux acariens, n'attendez pas l'approche de la récolte pour surveiller l'état sanitaire des plants. Sous grands tunnels, les Phytoseiulus sont efficaces et permettent ainsi la destruction des acariens en période de récolte sans avoir le souci des **résidus**.

Surveillez aussi les attaques possibles de pucerons.

Pour tout problème ou renseignement, n'hésitez pas à contacter un technicien du Service de la Protection des Végétaux à RENNES ou à BREST.

P.38

./...

RESULTATS D'ESSAIS EFFECTUES PAR LA PROTECTION DES VEGETAUX SUR LE MILDIOU DE LA LAITUE EN 1985

OBJET DE L'EXPERIMENTATION : Etudier l'efficacité de différentes spécialités proposées à l'homologation contre le Mildiou de la laitue.

PROGRAMME DE L'EXPERIMENTATION

Spécialités commerciales	Matières actives	Firmes	Dose Spéc./ha	Observations
DITHANE M 45 (Référence)	80 % mancozèbe	Quinoléine	0,2 kg	Traitements 1 000 l/ha suivant note "lutte contre maladies et ravageurs sur salade". Dernier traitement stade 15-18 feuilles.
RHODAX (D C)	44 % éthylphosphite AL + 26 % mancozèbe	Rhodiagri	0,25 kg	
ANTEOR (D C)	4 % cymoxanil + 33 % folpel	Procida	0,25 kg	
CUPROFIX C Z	2,4 % cymoxanil + 7 % zinèbe + 17 % CU	R S R	0,4 kg	Recherche résidus à effectuer pour Rhodax
NOVOFIX	4,8 % cymoxanil + 32 % folpel + 28 % zinèbe	R S R	0,2 kg	

Deux essais ont été effectués, l'un par la Protection des Végétaux "Bretagne", sur laitues de serre au Lycée Agricole du Rheu (35), l'autre par la Protection des Végétaux "Haute Normandie", en plein air, à Martot (27). Le Mildiou a été introduit dans les parcelles par contamination artificielle.

RESULTATS : Ces essais confirment les résultats obtenus dans d'autres expérimentations effectuées en 1984, dans les mêmes régions :

Le Rhodax a une bonne efficacité comparable à celle du Dithane M 45. Avec un dernier traitement au stade 15-18 feuilles, les résidus trouvés à la récolte sont conformes aux normes tolérées.

L'Antéor, le Cuprofix et le Novofix sont nettement insuffisants.

Le Fulvax essayé en 1983 et 1984 avait apporté une assez bonne efficacité.

Les Avertissements agricoles "GRANDES CULTURES" (céréales, colza, pois féveroles, tournesol, prairies) et "CULTURES LEGUMIERES" (pommes de terre, choux-fleurs, légumes de serre ...) sont maintenant distribués sur MINITEL par la Société **EDIMATIC**. Toute personne peut les consulter en composant le n° de Teletel 3 : 36.15.91.77. Le code du service est **EDIMK**.

DERNIERE NOTE : Bulletin n° 125 du 7 avril 1986